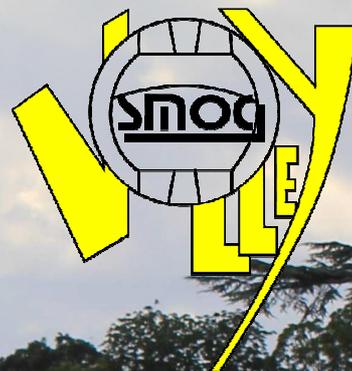


SOCIÉTÉ MUNICIPALE OMNISPORTS & CULTURELLE
VOLLEY-BALL
SAINT-JEAN DE BRAYE

MEILLEUR CLUB FORMATEUR DE FRANCE 2006
Catégorie « Clubs Masculins de plus de 150 licenciés »
LABEL CLUB FORMATEUR 2010
LABEL ACCUEIL DES JEUNES 2010
LABEL CLUB FORMATEUR FUTUR 2014



SAINT-JEAN
DE BRAYE



Région
Centre-Val de Loire



Mini Volleyades 2015

6 et 7 juin 2015

SMOC VOLLEY

Saint-Jean de Braye

SOMMAIRE

Préambule	3
Présentation de la ville et du club	3
Présentation de la ville de Saint Jean de Braye	3
Présentation de la SMOC Volley	4
Présentation de la compétition	5
Qualification des équipes	5
Formule sportive	6
Modalités de participation	9
Règlement de la compétition	10
Hébergement, restauration et transports	13
Les lieux d'hébergement	13
La restauration	15
Transports	15
Accompagnateurs	15
Installations sportives	16
Terrains / salle de compétition	16
Opérations de développement durable	17
Médical et sécurité	18
Médical / dopage	18
Sécurité	18
Communication	18
Protocole	19
Cérémonie d'ouverture	19
Protocole sportif	19
Cérémonie de clôture	20
Récompenses	20
Cartes	21
Contact	23

Préambule

Les Mini-Volleyades représentent l'événement incontournable des départements dans la catégorie Moins de 13 ans. La SMOC Volley a décidé cette année de relever le défi de cette organisation. Soutenus par la ville Saint Jean de Braye, les dirigeants, licenciés et bénévoles de l'association vont tout mettre en œuvre pour offrir à tous les participants et spectateurs un moment inoubliable. Cette manifestation est également l'occasion pour l'association de promouvoir le volley-ball.

Présentation de la ville et du club

Présentation de la ville de Saint Jean de Braye

Saint-Jean de Braye est une commune du Loiret appartenant à l'agglomération d'Orléans (capitale régionale du Centre). Située à l'Est d'Orléans, cette ville de 20 000 habitants s'étend le long de la Loire en son point le plus septentrional. Saint-Jean de Braye est un pôle, tant économique (500 entreprises) et culturel que sportif.

La richesse du mouvement associatif est indéniable. Avec près de 150 associations, St-Jean de Braye est la ville de l'agglomération où celles-ci s'épanouissent dans les meilleures conditions. La volonté politique de soutenir les structures bénévoles est très forte. En effet, un service de la mairie est spécifiquement destiné au service du monde associatif.

A l'intérieur de cette dynamique associative, le sport tient une place royale avec 30 disciplines sportives distinctes. Avec aujourd'hui plus de 5000 adhérents regroupés au sein de 23 sections, cette association la Société Municipale Omnisports et Culturelle (SMOC) s'impose comme le plus gros club omnisports de l'orléanais. La SMOC Volley est association membre de ce regroupement.

Présentation de la SMOC Volley

La SMOC Volley est née en 1983, de l'initiative d'une vingtaine de passionnés de ce sport collectif. De plus, son passage en association, en 2004, démontre une structure solide qui cherche à assumer parfaitement son rôle de promoteur du volley-ball et afficher ses ambitions.

L'équipe sénior masculine a évolué jusqu'en Nationale 1. On compte aujourd'hui plus de 100 licenciés, avec une équipe masculine et féminine en Pré Nationale. Les équipes jeunes, principales cibles du club, sont engagées dans de multiples championnats : départementaux, régionaux et en Coupe de France. Ce travail nous a notamment valu l'attribution du Label « Club futur » en 2014.

La SMOC Volley présente une structure très organisée : un conseil d'administration composé de sept personnes pouvant s'appuyer encore sur d'autres bénévoles et deux éducateurs sportifs salariés.

L'association dispose d'un site internet : www.smoc-volley.com. A l'occasion des différentes finales organisées par le club au cours des précédentes années, la SMOC Volley a pu mettre en place un blog dédié spécialement à ces évènements. Les photos des rencontres, les comptes rendus des matches, la présentation de chaque équipe, le déroulement des compétitions, et bien d'autres choses encore y sont présentés. Le club met un point d'honneur à ce que toutes les informations soient saisies en temps réel.

Présentation de la compétition

Les Mini-Volleyades sont une compétition créée par la Fédération Française de Volley-Ball et qui s'adresse aux jeunes de la catégorie M13.

Les objectifs des Mini-Volleyades sont multiples :

- Proposer un projet motivant aux départements afin de concrétiser le travail local,
- Donner une visibilité à la pratique de cette catégorie d'âge,
- Permettre la concertation et les échanges entre Entraîneurs et techniciens des comités mais également entre ces derniers et la Direction Technique Nationale.

Qualification des équipes

Les équipes présentes en masculin comme en féminin devront être des sélections départementales (ou «entente de départements» soumis à accord de la DTN).

Le territoire national est divisé en 7 zones techniques et 3 zones d'Outre-mer. A l'issue des tournois de zones, un certain nombre d'équipes pourront être qualifiées selon les tableaux ci-dessous.

Il y aura au maximum :

- 24 équipes dans la compétition masculine.
- 24 équipes dans la compétition féminine.

Tournoi Masculin

Zone	Ligues	Licenciés	Qualifiés
ZONE 1	Bretagne, Centre, Pays de la Loire	503	4*
ZONE 2	Flandres, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Champagne Ardenne	503	4
ZONE 3	Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine	326	3
ZONE 4	Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes	333	2
ZONE 5	Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence	592	4
ZONE 6	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes	306	3
ZONE 7	Ile de France	580	4
Pacifique	Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Wallis et Futuna	28	0
Antilles-Guyane	Guadeloupe, Guyane, Martinique	48	0
Océan Indien	Mayotte, Réunion	77	0

***Dont le département organisateur**

Tournoi Féminin

<i>Zone</i>	<i>Ligues</i>	<i>Licenciés</i>	<i>Qualifiés</i>
ZONE 1	Bretagne, Centre, Pays de la Loire	848	4*
ZONE 2	Flandres, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Champagne Ardenne	609	4
ZONE 3	Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine	556	3
ZONE 4	Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes	537	2
ZONE 5	Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence	939	4
ZONE 6	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes	535	3
ZONE 7	Ile de France	743	4
Pacifique	Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Wallis et Futuna	40	0
Antilles-Guyane	Guadeloupe, Guyane, Martinique	74	0
Océan Indien	Mayotte, Réunion	87	0

****Dont le département organisateur***

Formule sportive

Toutes les rencontres se joueront en deux sets gagnants de 25 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure), set décisif de 15 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure).

Les rencontres se joueront sur des filets à 2,10 mètres pour les féminines et pour les masculins.

Le classement final des Mini-Volleyades est déterminé comme suit :

- Vainqueur par 2:0 ou 2:1 : 2 points
- Perdant par 1:2 ou 0:2 : 0 point.

En cas d'égalité de points, le classement est déterminé par le ratio du nombre total de sets gagnés et du nombre total de sets perdus.

Si l'égalité persiste, le classement se fait par le ratio entre le nombre total de points gagnés et le nombre total de points perdus.

Sous réserve de modification, la formule sportive sera la suivante :

Tournoi féminin

samedi 6 juin 2015 - matin

M1	Poule A - HALLE DES SPORTS			M4	Poule B - HALLE DES SPORTS			M7	Poule C - HALLE DES SPORTS			M10	Poule D - COUBERTIN		
	8h00	Equipe 1	Equipe 2		8h00	Equipe 4	Equipe 5		8h00	Equipe 7	Equipe 8		8h00	Equipe 10	Equipe 11
	M2	9h30	Equipe 2		Equipe 3	M5	9h30		Equipe 5	Equipe 6	M8		9h30	Equipe 8	Equipe 9
M3	11h00	Equipe 1	Equipe 3	M6	11h00	Equipe 4	Equipe 6	M9	11h00	Equipe 7	Equipe 9	M12	11h00	Equipe 10	Equipe 12

M13	Poule E - COUBERTIN			M16	Poule F - COUBERTIN			M19	Poule G - MONOD			M22	Poule H - MONOD		
	8h00	Equipe 13	Equipe 14		8h00	Equipe 16	Equipe 17		8h00	Equipe 19	Equipe 20		8h00	Equipe 22	Equipe 23
	M14	9h30	Equipe 14		Equipe 15	M17	9h30		Equipe 17	Equipe 18	M20		9h30	Equipe 20	Equipe 21
M15	11h00	Equipe 13	Equipe 15	M18	11h00	Equipe 16	Equipe 18	M21	11h00	Equipe 19	Equipe 21	M24	11h00	Equipe 22	Equipe 24

samedi 6 juin 2015 - après-midi

M25	Poule I - HALLE DES SPORTS			M29	Poule J - HALLE DES SPORTS			M33	Poule K - MONOD		
	15h30	1A	2B		15h30	1B	2A		15h30	1E	2F
	M26	15h30	1C		2D	M30	17h00		2C	1D	M34
M27	17h00	GAGNANT M25	GAGNANT M26	M31	18h30	GAGNANT M29	GAGNANT M30	M35	17h00	GAGNANT M33	GAGNANT M34
M28	17h00	PERDANT M25	PERDANT M26	M32	18h30	PERDANT M29	PERDANT M30	M36	17h00	PERDANT M33	PERDANT M34

M37	Poule L - MONOD			M41	Poule M - MONOD			M45	Poule N - MONOD		
	15h30	2E	1F		14h00	3A	3B		14h00	3E	3F
	M38	15h30	2G		1H	M42	14h00		3C	3D	M46
M39	17h00	GAGNANT M37	GAGNANT M38	M43	18h30	GAGNANT M41	GAGNANT M42	M47	18h30	GAGNANT M45	GAGNANT M46
M40	17h00	PERDANT M37	PERDANT M38	M44	18h30	PERDANT M41	PERDANT M42	M48	18h30	PERDANT M45	PERDANT M46

dimanche 7 juin 2015

M49	Poule O - HALLE - PLACES 1-4			M53	Poule P - HALLE - PLACES 5-8			M57	Poule Q - MONOD - PLACES 9-12		
	9h30 1/2F	1I	1J		8h00	2I	2J		08h00	3I	3J
	M50	9h30 1/2F	1K		1L	M54	9h30		2K	2L	M58
M51	11h00 PI 3-4	PERDANT M49	PERDANT M50	M55	11h00 PI 5-6	GAGNANT M53	GAGNANT M54	M59	9h30 PI 9-10	GAGNANT M57	GAGNANT M58
M52	13h30 FINALE	GAGNANT M49	GAGNANT M50	M56	JORIOT			M60	11h00 PI 11-12	PERDANT M57	PERDANT M58
					11h00 PI 7-8	PERDANT M53	PERDANT M54				

M61	Poule R - MONOD - PLACES 13-16			M65	Poule S - MONOD - PLACES 17-20			M69	Poule T - COUBERTIN - PLACE 21-24		
	8h00	4I	4J		9h30	1M	2N		8h00	3M	4N
	M62	8h00	4K		4L	M66	9h30		1N	2M	M70
M63	9h30 PI 13-14	GAGNANT M61	GAGNANT M62	M67	11h00 PI 17-18	GAGNANT M65	GAGNANT M66	M71	9h30 PI 21-22	GAGNANT M69	GAGNANT M70
M64	11h00 PI 15-16	PERDANT M61	PERDANT M62	M68	11h00 PI 19-20	PERDANT M65	PERDANT M66	M72	11h00 PI 23-24	PERDANT M69	PERDANT M70

Tournoi masculin

samedi 6 juin 2015 - matin

Poule A - JORIOT				Poule B - JORIOT				Poule C - JORIOT				Poule D - SAINT EXUPERY			
M1	8h00	Equipe 1	Equipe 2	M4	8h00	Equipe 4	Equipe 5	M7	8h00	Equipe 7	Equipe 8	M10	8h00	Equipe 10	Equipe 11
M2	9h30	Equipe 2	Equipe 3	M5	9h30	Equipe 5	Equipe 6	M8	9h30	Equipe 8	Equipe 9	M11	9h30	Equipe 11	Equipe 12
M3	11h00	Equipe 1	Equipe 3	M6	11h00	Equipe 4	Equipe 6	M9	11h00	Equipe 7	Equipe 9	M12	11h00	Equipe 10	Equipe 12

Poule E - SAINT EXUPERY				Poule F - SAINT EXUPERY				Poule G - MONOD				Poule H - MONOD			
M13	8h00	Equipe 13	Equipe 14	M16	8h00	Equipe 16	Equipe 17	M19	8h00	Equipe 19	Equipe 20	M22	8h00	Equipe 22	Equipe 23
M14	9h30	Equipe 14	Equipe 15	M17	9h30	Equipe 17	Equipe 18	M20	9h30	Equipe 20	Equipe 21	M23	9h30	Equipe 23	Equipe 24
M15	11h00	Equipe 13	Equipe 15	M18	11h00	Equipe 16	Equipe 18	M21	11h00	Equipe 19	Equipe 21	M24	11h00	Equipe 22	Equipe 24

samedi 6 juin 2015 - après-midi

Poule I - HALLE DES SPORTS				Poule J - HALLE DES SPORTS				Poule K - MONOD			
M25	15h30	1A	2B	M29	15h30	1B	2A	M33	15h30	1E	2F
M26	15h30	1C	2D	M30	17h00	2C	1D	M34	15h30	1G	2H
M27	17h00	GAGNANT M25	GAGNANT M26	M31	18h30	GAGNANT M29	GAGNANT M30	M35	17h00	GAGNANT M33	GAGNANT M34
M28	17h00	PERDANT M25	PERDANT M26	M32	18h30	PERDANT M29	PERDANT M30	M36	17h00	PERDANT M33	PERDANT M34

Poule L - MONOD				Poule M - MONOD				Poule N - MONOD			
M37	15h30	2E	1F	M41	14h00	3A	3B	M45	14h00	3E	3F
M38	15h30	2G	1H	M42	14h00	3C	3D	M46	14h00	3G	3H
M39	17h00	GAGNANT M37	GAGNANT M38	M43	18h30	GAGNANT M41	GAGNANT M42	M47	18h30	GAGNANT M45	GAGNANT M46
M40	17h00	PERDANT M37	PERDANT M38	M44	18h30	PERDANT M41	PERDANT M42	M48	18h30	PERDANT M45	PERDANT M46

dimanche 7 juin 2015

Poule O - HALLE DES SPORTS - PLACES 1-4				Poule P - JORIOT - PLACES 5-8				Poule Q - JORIOT - PLACES 9-12						
M49	8h00	1/2F	1I	1J	M53	8h00	2I	2J	M57	8h00	3I	3J		
M50	8h00	1/2F	1K	1L	M54	8h00	2K	2L	M58	9h30	3K	3L		
M51	11h00	PI 3-4	PERDANT M49	PERDANT M50	M55	9h30	PI 5-6	GAGNANT M53	GAGNANT M54	M59	11h00	PI 9-10	GAGNANT M57	GAGNANT M58
M52	15h15	FINALE	GAGNANT M49	GAGNANT M50	M56	9h30	PI 7/8	PERDANT M53	PERDANT M54	M60	11h00	PI 11-12	PERDANT M57	PERDANT M58

Poule R - SAINT EXUPERY - PLACES 13-16				Poule S - SAINT EXUPERY - PLACES 17-20				Poule T - SAINT EXUPERY - PLACE 21-24						
M61	8h00		4I	4J	M65	8h00		1M	2N	M69	8h00		3M	4N
M62	8h00		4K	4L	M66	9h30		1N	2M	M70	9h30		3N	4M
M63	9h30	PI 13-14	GAGNANT M61	GAGNANT M62	M67	11h00	PI 17-18	GAGNANT M65	GAGNANT M66	COUBERTIN				
M64	11h00	PI 15-16	PERDANT M61	PERDANT M62	M68	11h00	PI 19-20	PERDANT M65	PERDANT M66	M71	9h30	PI 21-22	GAGNANT M69	GAGNANT M70
										M72	11h00	PI 23-24	PERDANT M69	PERDANT M70

Modalités de participation

Chaque équipe participante devra communiquer ses coordonnées (adresse e.mail) à l'organisateur (mv2015@smoc-volley.com) et à la DTN (slamirand@ffvb.org) dès l'obtention de sa qualification aux Mini-Volleyades.

L'ORGANISATEUR se mettra en contact avec les délégations qualifiées afin de leur transmettre les différents renseignements utiles de l'organisation.

CHAQUE EQUIPE PARTICIPANTE devra s'acquitter des droits d'inscription (604 €) à la compétition au plus tard le 5 juin en envoyant le règlement par voie postale à :

FFVB – secteur développement
17 Rue Georges Clémenceau
94607 CHOISY LE ROI CEDEX

LES DROITS d'inscription à la compétition s'élèvent à 604 € pour UNIQUEMENT 6 joueurs(ses), 2 entraîneurs et 1 arbitre jeune. Les chèques seront libellés à l'ordre de la FFVB. Un chèque de caution de 500 € libellés à l'ordre de la FFVB devra être envoyé en amont.

L'ARRIVEE SUR LES LIEUX de la compétition de la délégation doit se faire au plus tard à 18h00 le Vendredi 5 juin 2015.

LES PERSONNES EN SUPPLEMENT doivent faire l'objet d'un accord préalable avec l'organisateur. L'organisateur facture et encaisse les frais inhérents aux personnes supplémentaires.

LA LISTE DEFINITIVE des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée à la Direction Technique Nationale au plus tard une semaine avant le début de la compétition, soit le samedi 30 mai 2015 (cf. : fiche de composition de délégation). Chaque joueur ou joueuse présent(e) lors de la composition doit OBLIGATOIREMENT être licencié(e) à la FFVB.

Chaque équipe devra posséder deux jeux de maillots réglementaires et numérotés et un équipement uniforme (maillots + shorts).

Les arbitres jeunes doivent être soit licencié FFVB, soit licencié UNSS (niveau académique uniquement). Il est exigé de produire à l'inscription, pour le jeune arbitre, une attestation de la CRA (commission régionale d'arbitrage) ou une attestation du diplôme de "jeune officiel UNSS". Les arbitres jeunes doivent être capables d'officier pendant une rencontre comme 1er arbitre, comme 2ème arbitre ou comme marqueur.

Un Tee-Shirt distinctif sera fourni aux arbitres jeunes à leur arrivée. Il est souhaitable qu'ils possèdent un pantalon de couleur bleu.

Chaque délégation devra avertir l'Organisateur Local et la DTN des conditions techniques de son déplacement (mode de transport, heure d'arrivée et de départ, besoins sur place) au plus tard le samedi 23 mai 2015.

Règlement de la compétition

Les règles du jeu en 6x6 s'appliquent au jeu 4x4, sauf pour les points suivants : Installations et équipements.

DIMENSIONS DU TERRAIN :

Le terrain aura une dimension de 7m x 14 m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain.

FILET :

Hauteur du filet : le filet aura une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins.

BALLONS :

Les ballons utilisés, fournis par la DTN, seront des ballons MOLTEN VM2501

GAIN DU MATCH : Tous les matchs (même les finales) se joueront en 2 sets gagnants de 25 points avec au moins 2 points d'écart et le set décisif en 15 points avec au moins 2 points d'écart.

PARTICIPANTS :

Composition des équipes : le nombre de joueurs(ses) sur le terrain est de 4 avec un maximum de 2 remplaçants.

Responsables des équipes : Un(e) capitaine d'équipe sera désigné(e) et il/elle pourra être assisté(e) de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

POSITION DES JOUEURS(SES) ET NUMEROTATION :

La position 1 sera celle du (de la) joueur(se) arrière.

La position 2 sera celle du (de la) joueur(se) avant droit.

La position 3 sera celle du (de la) joueur(se) avant-centre.

La position 4 sera celle du (de la) joueur(se) avant gauche.

POSITION RELATIVES DES JOUEURS(SES) ENTRE EUX (au moment de la frappe du ballon au service) :

Les joueur(ses) avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2,3,4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).

Le(la) joueur(se) arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs(ses) avant.

SERVICE :

Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un(e) joueur(se) qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

Rotation au service : la rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs(ses) sur le terrain (1 puis 2, 3 puis 4, puis de nouveau 1,..).

Services consécutifs : un(e) joueur(se) ayant servi(e) (position 1) ne pourra pas remplacer le(la) joueur(se) qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un(e) même joueur(se) serve deux fois consécutivement.

REPLACEMENT DES JOUEURS(SES) :

le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

Le(la) joueur(se) de la position 1 qui ne pourra remplacer le(la) joueur(se) de la position 2.

Un(e) joueur(se) remplacé(e) et sorti(e) de l'aire de jeu qui ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

LIBERO :

Il n'y a pas de libéro.

JEUX DES JOUEURS(SES) :

Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif.

De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3m) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

TEMPS MORTS :

2 temps morts techniques à 8 et à 16 points sont accordés lors des sets en 25 points et ils sont de 1 minute.

Par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

Hébergement, restauration et transports

Les lieux d'hébergement

Pour les délégations

Formule 1 Saint Jean de Braye
20 allée du Grand Coquille
45800 Saint Jean de Braye
A 2km de la halle des sports

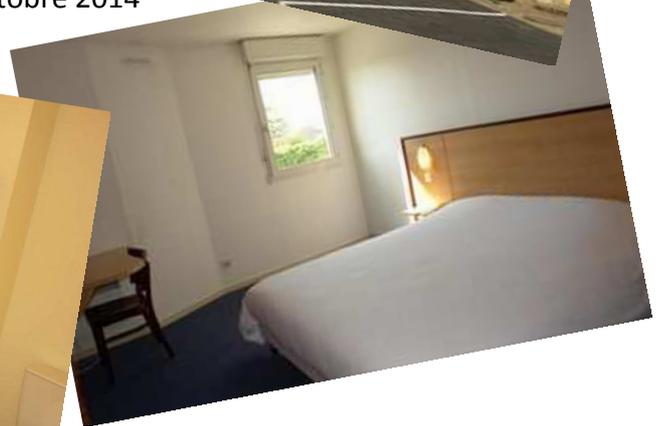


Première classe Saran
La Chiperie
45770 Saran
A 12km, 13min de Saint Jean de Braye



Pour les jeunes arbitres

Brit'hotel – 3 étoiles
2 avenue Général Leclerc
45800 Saint Jean de Braye
A 1km des équipements sportifs
Chambres équipées, salles de bain renovées en octobre 2014



Pour les officiels

L'Hôtel Promotel
117 rue du Faubourg Bourgogne
45800 St-Jean de Braye
A environ 2km des équipements sportifs
Dans un parc verdoyant, chambres équipées et insonorisées
Visite virtuelle : <http://www.hotelpromotel.net/plan.html>



La restauration

Lycée Benjamin Franklin
21 bis rue Eugène Vignat
45000 Orléans
A 5km, 12min de la halle des sports



Les services seront assurés au sein de cet établissement pour les 4 repas chauds, du vendredi soir au dimanche midi. Plusieurs services seront proposés pour chaque repas selon les horaires des matches

Un repas froid sera fourni aux délégations pour le dimanche soir.

Les petits déjeuners seront pris dans les hôtels respectifs.

Une gourde sera offerte à chaque participant.

Transports

La SMOC Volley disposera de minibus afin d'assurer le transport local des délégations et des officiels qui en auraient besoin.

Accompagnateurs

Les personnes souhaitant venir encourager leurs équipes, pourront prendre contact avec la SMOC Volley. Des offres en pension complète ou demi-pension ainsi que des repas seront proposées.

Installations sportives

Terrains / salles de compétition

Toutes les salles mises à disposition sont à moins de 2 kilomètres. 13 terrains seront montés tout au long de la manifestation. 3 autres terrains seront possibles le samedi matin et le dimanche.

Halle des sports

3 rue Léon Blum

45800 St-Jean de Braye



La halle des sports est un complexe omnisports qui dispose de tous les équipements nécessaires à la réussite d'un événement sportif (600 places en gradins, tableau d'affichage électronique, 4 à 6 vestiaires équipés, salle de musculation, salle pour assurer une buvette et un bureau administratif).

Ce complexe accueillera les finales.

Espace Marcel Joriot

26 rue Pont Bordeaux

45800 St-Jean de Braye



Gymnase Monod
73 avenue Louis Joseph Soulas
45800 St-Jean de Braye



Gymnase Saint Exupéry
Rue Jean Zay
45800 St-Jean de Braye



Gymnase Coubertin
22 rue du Petit Bois
45800 St Jean de Braye



Opérations de développement durable

Chaque gymnase disposera d'une buvette. Un système Eco-cup sera mis en place et une gourde sera offerte à chaque participant à son arrivée. Enfin, les salles disposeront de poubelles de tri.

Médical et sécurité

Médical / dopage

Un poste de premiers secours mobile sera mis en place à la halle des sports. Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans se trouve à 13km, 20min de Saint Jean de Braye.

Un local, situé au niveau de gymnase Marcel Joriot, sera mis à disposition pour un éventuel contrôle anti-dopage.

Sécurité

Un membre de notre club sera référent pour la sécurité. Il pourra contacter la police municipale, qui effectuera des passages tout au long de la manifestation, ou la police nationale le cas échéant.

De plus, un responsable par gymnase disposera des coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

Communication

La mairie de Saint Jean de Braye assurera la promotion de l'évènement : publication de l'évènement dans le journal local, sur les panneaux électroniques de la ville, affiches... La République du Centre (journal quotidien régional) ainsi que d'autres journaux locaux, les radios et chaînes locales seront conviés à communiquer autour de cette manifestation.

Un photographe professionnel sera présent lors de la cérémonie d'ouverture, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 18h. L'ensemble des photos nous sera remis en HD et libre de droit. Des photographes amateurs prendront également des photos tout au long de la manifestation.

Un blog sera créé et mis à jour tout au long de la manifestation. Des photos y seront régulièrement présentées.

Protocole

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture aura lieu le vendredi 5 juin à 18 heures au Parc des Longues Allées, sis 48 rue de Mondésir 45800 Saint Jean de Braye. Situé à deux pas du centre ville et à 5 minutes à pied de la halle des sports, ce parc permettra la mise en place d'activités à partir de 16 heures. Un pot y sera offert.



Les élus de la mairie de Saint Jean de Braye seront conviés à la cérémonie d'ouverture. De plus, les partenaires publics et privés seront également conviés. La photo officielle sera effectuée au pied du château. Une réunion technique se déroulera à 21 heures à la maison des jeunes et des sportifs située à l'espace Marcel Joriot.

Protocole sportif

La compétition débutera le samedi 6 juin à 9 heures. Avant chaque match, 20 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes.

Exemple	Décompte avant le 1 ^{er} service	Activités
8h40	- 20:00	Début de l'échauffement avec ballons
8h43	- 17:00	Vérification de la hauteur du filet par les arbitres
8h44	- 16:00	Toss
8h45	- 15:00	Début d'échauffement au filet
8h51	- 9:00	Remise des feuilles de position aux Arbitres
8h57	- 3:00	Fin de l'entraînement
8h59	- 00:30	Vérification des positions des joueurs
9h00	00:00	1er service

Le protocole des finales est identique à celui-ci-dessus, avec prise de photo des équipes avant le début du match. Le protocole des finales débutera ainsi à -21 minutes au lieu de -20 minutes.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture (30 minutes maximum) se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels (maximum 15 minutes au total)
- Remises des récompenses collectives
- Remises des récompenses individuelles
- Pot de fin de compétition.

Elle débutera à partir 17h00 pour s'achever à 17h30 afin de permettre le départ des équipes.

Tout comme pour la cérémonie d'ouverture, les partenaires seront conviés. Un goûter sera offert aux participants. Celle-ci se déroulera sur le parvis de la halle. De l'autre côté de la route, les participants pourront profiter d'un espace vert.

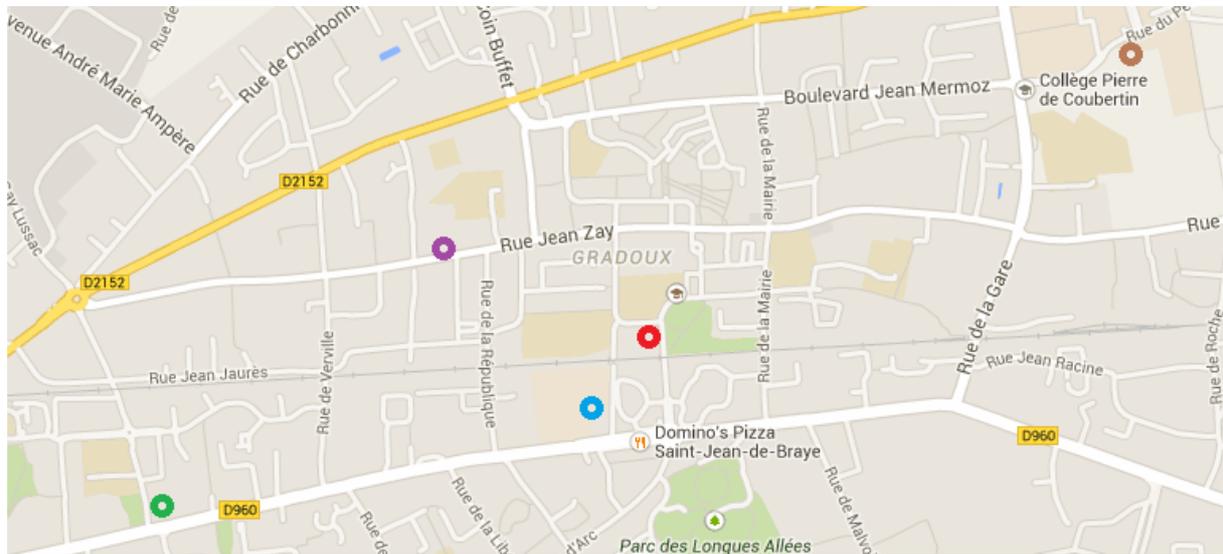


Récompenses

Des récompenses pour les 3 premières équipes féminines et en masculines : 1 coupe + 8 médailles pour chaque équipe. Des trophées individuels pour les deux trios d'Arbitres jeunes (1^{er} arbitre, 2^{ème} arbitre et marqueur) qui officieront lors de chacune des finales. De plus, la SMOC Volley souhaite décerner une récompense à l'équipe la plus fair-play. Enfin, un tee-shirt souvenir sera remis à chaque participant.

Cartes

L'ensemble des plans et itinéraires seront remis à chaque responsable d'équipe.



Halle des sports

Espace Monod

Gymnase Saint Exupéry

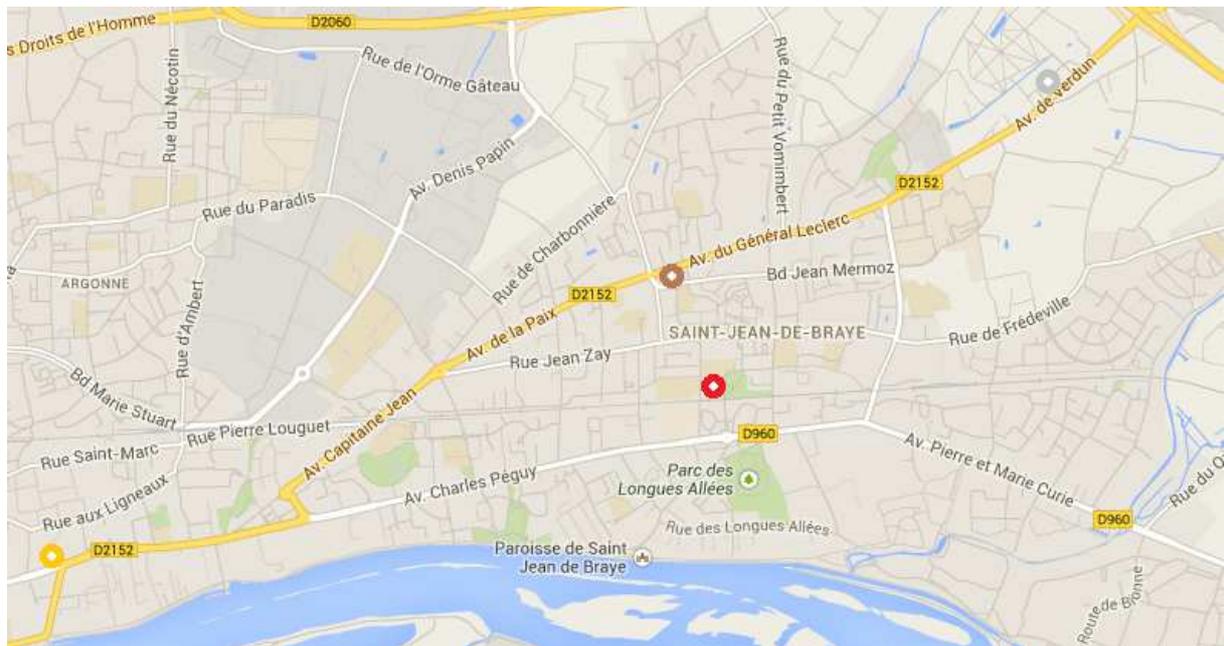
Gymnase Joriot

Gymnase Coubertin

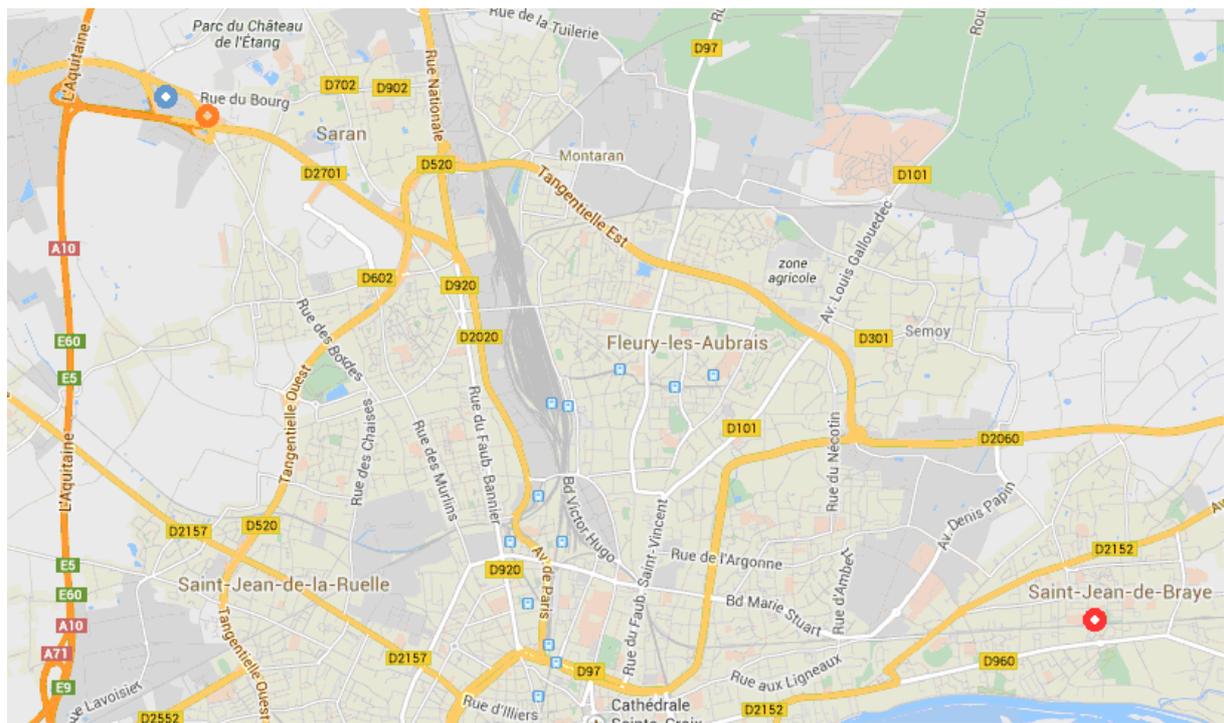


Halle des sports

Lycée Benjamin Franklin



Halle des sports
Brit hôtel
Formule1
Promotel



Halle des sports
Première Classe

Contact

Afin de simplifier les échanges, une adresse mail réservée à la manifestation a été créée : MV2015@smoc-volley.com. L'ensemble des personnes composant le Comité d'Organisation sera destinataire des messages.

Une fiche contact, composée des numéros de téléphone des responsables de commission, sera remise à chaque responsable d'équipe à leur arrivée.